



Paris, le 10 décembre 2021

Monsieur le Ministre

Nous avons appris que la DRH de votre ministère, sans concertation avec les organisations syndicales ou avec les services concernés, avait décidé de supprimer 4 postes dans chaque SGAMI, soit 24 postes au total. Vous noterez au passage la suppression très mécanique et mathématique de ces postes, qui dénote une absence totale de prise en compte des spécificités locales ou de pilotage RH.

Cette décision unilatérale est incompréhensible. Les missions des SGAMI, depuis des années, n'ont cessé d'être élargies. Les personnels sont déjà en souffrance. La pandémie n'a rien arrangé. Les SGAMI ont un rôle essentiel dans l'efficacité de nos forces de sécurité. Nous vous demandons donc d'annuler cette décision qui pourrait avoir de graves effets délétères.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes sentiments les meilleurs.

le secrétaire général du SNIPAT

Georges KNECHT